

---

efforts pour assurer la consolidation de la reprise et son extension à tous les pays, aussi bien développés qu'en développement.

Le Canada souscrit à l'élargissement des efforts multilatéraux de stabilisation de l'endettement en conformité avec la décision prise par les pays industriels au sommet de Londres de confirmer leur stratégie face au problème de la dette et de l'appliquer et la développer de façon souple et ponctuelle. Le Commonwealth a également fait un travail important dans ce domaine. Mon collègue, le ministre des Finances, a été invité par ses homologues du Commonwealth, reunis à Toronto la semaine dernière, à recommander à l'assemblée annuelle de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international qui a lieu cette semaine que soit mises à l'ordre du jour de la prochaine réunion du Comité du développement les questions (entre autres, la question de l'endettement) qui revêtent une importance particulière pour les pays en développement. J'ai donc été heureux d'apprendre que le Comité intérimaire et le Comité du développement ont convenu, lors de leur réunion du weekend, d'accorder à leur réunion du printemps prochain une attention spéciale à ces questions, notamment aux problèmes de la dette et de l'ajustement et aux flux financiers dans une perspective à moyen terme.

Les courageux efforts d'ajustement faits par nombre de pays en développement doivent se poursuivre mais il est également important que la communauté internationale assure un financement suffisant. À cet égard, il ne faut pas négliger l'important rôle que pourraient jouer les investissements privés. J'espère qu'une plus grande attention multilatérale sera portée aux perspectives à moyen terme des flux financiers aux pays en développement.

Le Canada étant fortement tributaire du commerce extérieur et des investissements étrangers, mon gouvernement s'est engagé à maintenir une étroite coopération avec ses principaux partenaires économiques et à soutenir les principes d'un système multilatéral ouvert et juste dans lequel tous les pays, développés et en développement, peuvent prospérer. Des institutions multilatérales efficaces sont essentielles pour prévenir des attitudes trop égocentriques face à des problèmes économiques qui exigent une action commune.

Des initiatives nationales et internationales seront requises pour endiguer les tendances protectionnistes qui se font toujours sentir fortement et qui pourraient menacer les perspectives commerciales. Les grands pays industriels de l'Occident se sont à nouveau engagés, au sommet de Londres, à contrer les pressions protectionnistes et à accélérer le programme de travail du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce). Notre capacité collective d'honorer ces engagements et de progresser vers une nouvelle série de négociations commerciales multilatérales est capitale si nous voulons que s'arrête l'érosion de notre système commercial ouvert et que le commerce reste l'un des moteurs de la croissance de l'économie mondiale. Les pays en développement devront également être des participants actifs dans ce processus.

Entre temps, d'urgentes questions humanitaires s'imposent à notre attention. Notre gouvernement a l'intention de maintenir l'engagement du Canada se consacrer 0,7 % de son produit national brut à l'aide publique au développement d'ici 1990. Malgré de sérieux problèmes économiques internes, nous n'abandonnerons pas les peuples désavantagés du monde. Une plus large part de notre budget d'aide sera

---